

**26010 - Actions spécifiques  
dépendance personnes handicapées**

**260 - Accompagnement des personnes  
en situation de handicap - Propositions  
financières - Budget primitif 2019**

**Rapport n° CD/2018/071**

**Service Chef de file :**

F - Mission autonomie

**Service(s) associé(s) :**

Résumé :

Accompagner les personnes en situation de handicap dans le cadre d'une politique de l'autonomie proche de chacun, c'est être présent aux côtés des usagers et des acteurs locaux pour les accueillir, les aider et soutenir leurs initiatives.

Il s'agit ainsi de développer un écosystème bienveillant et performant, au plus près des personnes et de leurs proches.

Le présent rapport propose au Conseil Départemental de décider de l'adoption des crédits correspondant aux actions d'accompagnement des personnes en situation de handicap pour l'année 2019.

Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
26010	F	Actions spécifiques dépendance personnes handicapées	197 000,00	225 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>197 000,00</b>	<b>225 000,00</b>

Accompagner les personnes en situation de handicap dans le cadre d'une politique de l'autonomie proche de chacun, c'est être présent aux côtés des usagers et des acteurs locaux pour les accueillir, les aider et soutenir leurs initiatives.

**Accueil et information des usagers**

Il est proposé que l'accueil inconditionnel en territoire assuré par les UTAMS et les centres médico-sociaux soit renforcé, en accompagnant les équipes par des formations et par une meilleure diffusion des informations à destination des usagers dans les lieux d'accueil en territoire. L'accueil physique et téléphonique reste assuré à la Maison de l'autonomie à Strasbourg. Il est proposé de poursuivre l'amélioration qualitative de cet accueil avec une attention particulière portée à l'accueil téléphonique.

Une programmation annuelle de manifestations, largement ouverte aux partenaires, rassemblera sous l'appellation des « Rendez-vous de l'autonomie » divers événements

visant à mieux faire connaître la perte d'autonomie (handicap et vieillissement) et ses enjeux au grand public ainsi qu'aux partenaires.

Pour la saison 2018 - 2019, les thématiques suivantes sont proposées :

- Autisme ;
- Vie intime affective et sexuelle : parentalité et filiation ;
- Culture et autonomie (festival CHARIVARI, exposition de Noël réalisée par les élèves du Département...)
- Participation à la vie politique et citoyenne : journée sur le droit de vote ;
- Participation à la semaine d'information sur la santé mentale ;
- Emploi des personnes en situation de handicap (journée d'information, journée portes ouvertes...).

Il est proposé que cette programmation soit désormais déclinée en territoire.

### **Accompagnement des situations individuelles et coordination des acteurs :**

Le déploiement des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA), dispositif d'appui à la coordination autour des situations complexes aux bénéfiques des médecins traitant, va venir compléter l'offre de prise en charge individuelle en territoire. Ces PTA s'articuleront avec le dispositif des MAIA, chargé de travailler à l'amélioration structurelle de l'offre.

Les travaux de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) viendront, eux aussi, compléter les modalités de prise en compte des spécificités locales autour de l'accompagnement des situations individuelles.

Il est proposé que le Département soit présent, aux côtés de ses partenaires des champs sociaux, médicosociaux et sanitaires, pour accompagner et faciliter le déploiement de ces PTA et ainsi améliorer la prise en charge de situations individuelles complexes.

Les crédits de ce mode d'action permettent de soutenir, par des subventions, des actions, projets et structures qui participent à la mise en œuvre de la politique départementale et font levier sur leurs territoires.

Deux types de structures bénéficient de subventions : les associations qui assurent un accompagnement direct aux usagers, et celles qui apportent des ressources aux acteurs (centre ressources Petite enfance...). Ces modalités permettent de soutenir des associations pour déployer en territoire, de façon coordonnée, la politique Autonomie portée par le Département.

En 2018, 18 associations ont été subventionnées sur cette ligne de crédit.

La Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie, réunie le 26 novembre 2018, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide des inscriptions budgétaires pour 2019 de la politique Autonomie pour l'axe d'intervention 260 – Accompagnement des personnes en situation de handicap.*

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY